

CORUM LE FIL D'ACTUALITÉS

ECO

3^e TRIMESTRE 2021 VALIDE DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés.



L'ESSENTIEL

MONTANT TRIMESTRIEL BRUT
DISTRIBUÉ OU CAPITALISÉ PAR PART

1 €

OBJECTIF DE RENDEMENT
PAR AN SUR 5 ANS

4 %

net de frais de gestion, ne constituant
pas une promesse de rendement

NOMBRE D'ENTREPRISES EN
PORTEFEUILLE AU 30/09/2021

73

RENDEMENT ESCOMPTÉ
À L'ACQUISITION

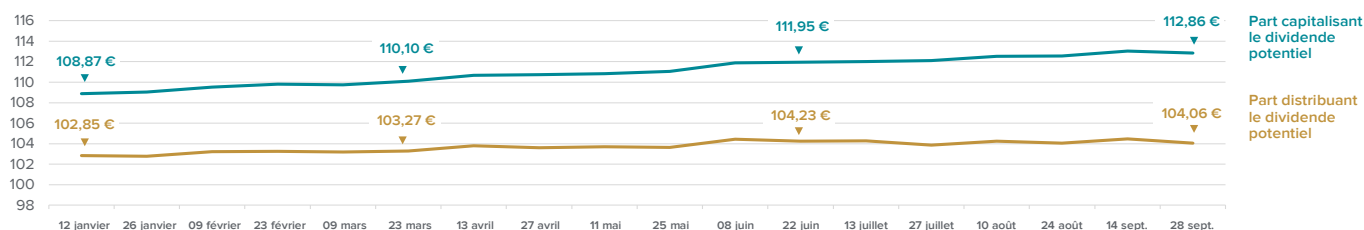
5,52 %

moyenne pondérée ne constituant pas une
promesse de rendement des obligations en
portefeuille (source : CORUM)

CORUM ECO EN BREF

Valeur de
revente en euros

ÉVOLUTION DE LA VALEUR DE REVENTE DE VOS PARTS CORUM ECO EN 2021



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La performance de CORUM Eco depuis son lancement, et ramenée sur une base annuelle, est de **4,23 %** pour la part en capitalisation et de **3,87 %** pour la part en distribution. La performance annualisée est calculée sur la période du 09/10/2018 au 28/09/2021. Source : Bloomberg.

Dans un environnement économique particulièrement changeant, CORUM Eco se distingue une nouvelle fois par la stabilité de la valeur de ses parts, notamment grâce à la stratégie appliquée par l'équipe de gestion.

Le prix de revente de vos parts CORUM Eco dépend du prix qu'il est possible d'en obtenir à un instant donné. Ce montant appelé « valeur liquidative » peut subir des variations dans le temps notamment liées à l'évolution des marchés des obligations. C'est pour cette raison que nous vous recommandons d'apprécier votre placement à un horizon compris entre 5 et 8 ans.



L'ÉPARGNE LA TÊTE SUR LES ÉPAULES

Pour l'épargnant, accepter le risque est une chose, accepter les soubresauts des marchés en est une autre.

Frédéric Puzin,
Président du groupe CORUM

Notre objectif est de gérer votre épargne CORUM Eco en évitant de vous donner des sueurs froides. Notre stratégie depuis des années est constante : une épargne qui suit son chemin et essaye de rester à l'écart des trous d'air.

Bien sûr, votre fonds CORUM Eco n'est pas détaché de l'actualité, marquée par la reprise de l'économie. Et le retour de l'inflation qui est sur toutes les lèvres fait partie des éléments qui intéressent et préoccupent nos épargnants.

Mais nous ne croyons pas à des sueurs froides de ce côté-ci non plus. Les moins jeunes d'entre nous se souviennent d'un temps où l'inflation était à deux chiffres ! Personne ne souhaite revivre ça, et la question est plutôt de savoir à quel horizon l'inflation va se stabiliser. D'ailleurs côté rendement, pas d'inquiétude non plus à avoir : à court terme, nous ne voyons

pas de difficulté de remboursement du côté des entreprises emprunteuses qui sont dans votre fonds, et qui ont été choisies avec soin. Ce qui nous permet d'avoir confiance dans notre capacité à remplir l'objectif que nous avons fixé : un rendement de 4 % sur 5 ans. Et que nous avons tenu jusqu'ici.

Vous nous avez confié votre épargne et donc votre confiance. Nous ne contrôlons pas tous les facteurs, et nous ne pouvons pas vous garantir les performances. Mais nous sommes clairs sur ce que nous proposons : une épargne qui ne souffle pas le chaud et le froid. Car c'est en étant au plus près de l'économie réelle, des projets concrets d'entreprises qui peuvent d'ailleurs faire partie de votre quotidien (comme les surgelés Picard ou le loueur de voitures AVIS), que nous restons fidèles à ce en quoi nous croyons. Une épargne concrète, lisible, et qui garde la tête sur les épaules.



CORUM
ECO

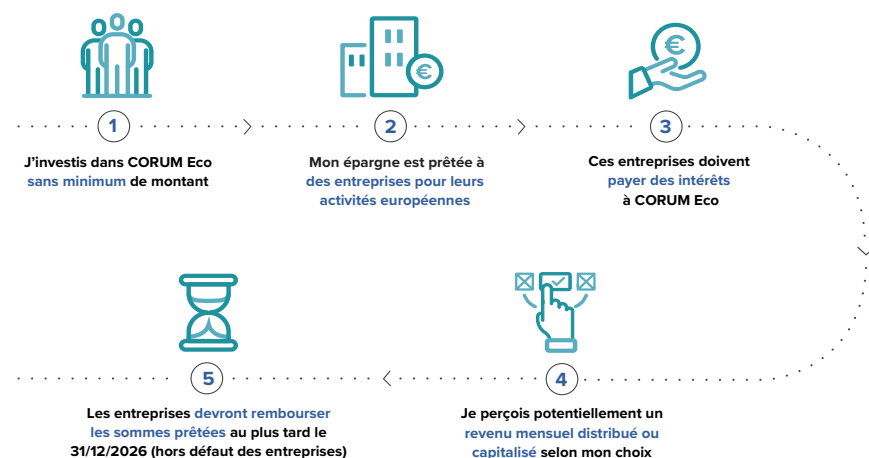
EN DÉTAIL



Tandis que les marchés actions restent nerveux, que les marchés obligataires s'inquiètent d'une résurgence de l'inflation (d'ores et déjà perceptible sur la facture énergétique des ménages), CORUM Eco reste sur une dynamique stable, avec un faible niveau de fluctuation.

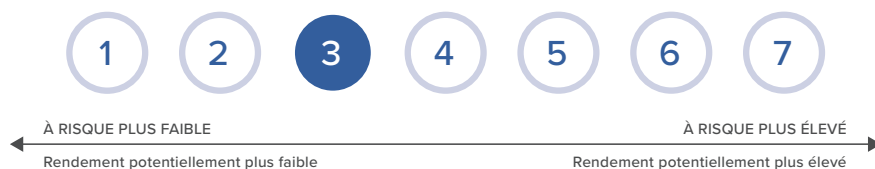
Laurent Kenigswald, Directeur de la gestion obligataire

COMMENT FONCTIONNE CORUM ECO ?



Le portefeuille de CORUM Eco est composé de 73 entreprises au 30/09/2021 avec une notation de crédit comprise entre BB+ et CCC. Cette notation de crédit correspond à la solidité financière d'une entreprise et à sa capacité à rembourser sa dette. Plus le taux de risque est élevé, plus la perspective de rendement est importante, d'où une sélection rigoureuse des entreprises.

QUELLE EST L'ÉCHELLE DE RISQUE DE CORUM ECO¹ ?



La catégorie de risque de CORUM Eco est de 3 car les fonds de ce type sont susceptibles de connaître des variations de valeur de leur part d'amplitude faible à moyenne. Votre investissement initial n'est pas garanti. Le profil de risque du fonds nourricier (CORUM Eco) est identique à celui du fonds maître (CORUM Eco 18). Cette échelle vous permet d'avoir un aperçu des risques auxquels vous vous exposez. CORUM Eco investit dans des obligations notées entre BB+ à CCC. Certains risques, détaillés dans le document d'informations clés et le prospectus de CORUM Eco, ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de CORUM Eco.

VALEUR DE REVENTE

au 28/09/2021

112,86 €
POUR LES ASSOCIÉS AYANT
CHOISI LA CAPITALISATION
DU DIVIDENDE POTENTIEL

104,06 €
POUR LES ASSOCIÉS AYANT
CHOISI LA DISTRIBUTION
MENSUELLE DU DIVIDENDE
POTENTIEL

Il vous est possible de sortir du fonds deux fois par mois. Le prix de revente de vos parts dépend alors du prix que l'on peut obtenir sur le marché et non du remboursement du capital prêté aux entreprises financées par CORUM Eco.

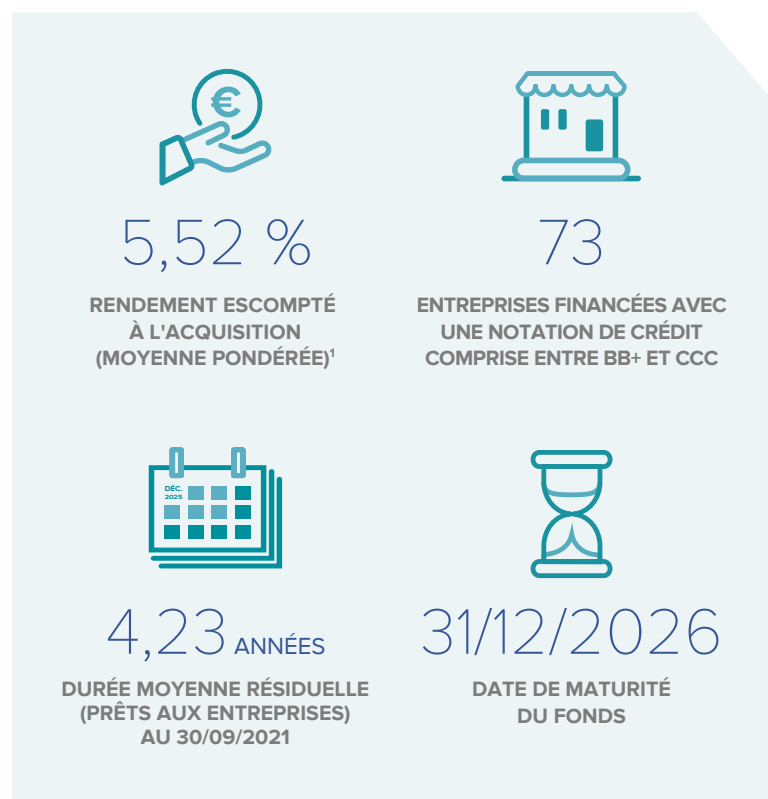
HORIZON DE PLACEMENT CONSEILLÉ

5 à 8 ans

La durée de placement recommandée est comprise entre 5 à 8 ans. En fonction des parts, vous percevez et/ou capitalisez (et valorisez votre investissement) des revenus potentiels issus des intérêts.

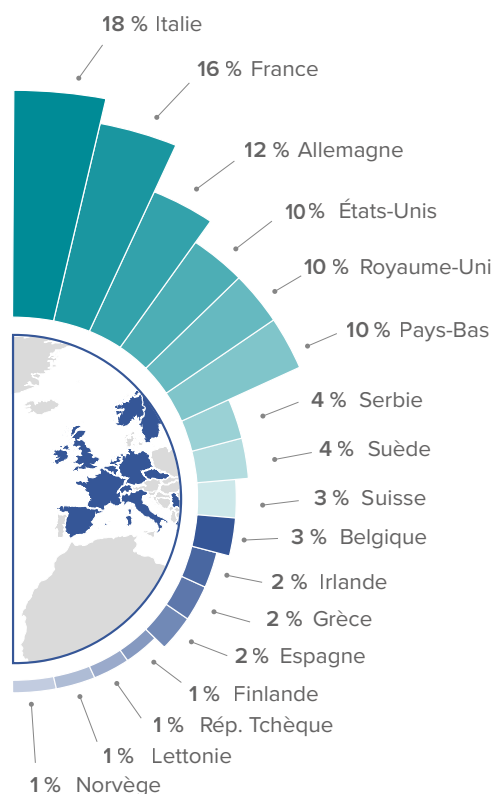
LE PATRIMOINE

LE PATRIMOINE EN UN COUP D'OEIL



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE²

DU PORTEFEUILLE CORUM ECO (% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/09/2021)



CORUM Eco peut comporter une exposition en dehors de la zone Euro, avec des entreprises (par exemple américaines) qui trouvent, sur ce marché du haut rendement européen, une source de financement pour leurs filiales européennes.

RÉPARTITION SECTORIELLE²

DU PORTEFEUILLE CORUM ECO (% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/09/2021)



¹ Ne constituant pas une promesse de rendement des obligations en portefeuille. Source : CORUM

² Les ETF à haut rendement ne sont pas pris en compte dans cette répartition

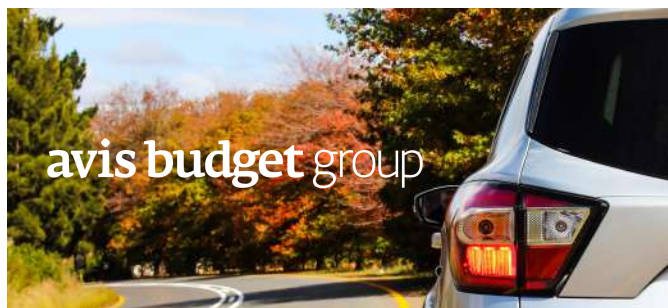
LES ENTREPRISES

Les exemples d'investissements réalisés par CORUM Eco ne constituent pas un engagement quant à ses futurs investissements ni ne préjugent de ses performances futures.

AVIS BUDGET : OFFRIR UNE SOLUTION DE MOBILITÉ QUALITATIVE

LE MONTANT PRÊTÉ PERMET NOTAMMENT À AVIS BUDGET DE PROPOSER UNE OFFRE DE MOBILITÉ TOUJOURS PLUS SÛRE ET CONNECTÉE.

La société Avis fait partie du groupe Avis Budget, leader mondial dans la location de véhicules. Le groupe peut notamment s'appuyer sur la notoriété et l'expertise de ses deux marques phares Avis et Budget, qui cumulent plus de 11 000 emplacements de locations, dans environ 180 pays. Avec plus de 70 ans d'expérience dans la gestion de flottes mobiles mondiales et l'une des plus grandes offres de voitures connectées dans le monde, le groupe est engagé dans l'innovation en faveur de l'avenir de la mobilité.



4,75 %

RENDEMENT ESCOMPTÉ
À L'ACQUISITION



OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICES
ÉCHÉANCE DU PRÊT : 30/01/2026

REFresco : LE SPÉCIALISTE MONDIAL DE L'EMBOUTEILLAGE DE BOISSONS

LE MONTANT PRÊTÉ PERMET NOTAMMENT À REFresco DE RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET FORMATS DES BOUTEILLES ATTENDUS PAR LES CLIENTS.

Leader de l'embouteillage de boissons dans le monde, Refresco intervient pour les groupes les plus célèbres mais aussi pour les marques de distributeur. Avec plus de 60 usines en Europe, aux États-Unis, au Canada et au Mexique, Refresco se distingue par sa réactivité et sa qualité de service. Son expertise logistique et sa capacité d'innovation lui permettent de proposer une offre unique dans le secteur des boissons gazeuses et des jus de fruits.



7,30 %

RENDEMENT ESCOMPTÉ
À L'ACQUISITION



INNOVATION
ÉCHÉANCE DU PRÊT : 15/05/2026

LES INVESTISSEMENTS DU TRIMESTRE

► **PEOPLE CERTIFICATION** : Certifications professionnelles

LES VENTES DU TRIMESTRE

► **NOVEM**

Intérieurs
automobiles

► **NOURYON**

Produits
chimiques

► **ELLAKTOR**

Construction
et énergie



Ce document est une communication marketing et ne doit pas être considéré comme un conseil en investissement.

CORUM Eco permet, d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco, comme tout investissement, n'offre aucune garantie de rendement ou performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés.

L'objectif de performance cible est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché prises par la société de gestion et ne constitue, en aucun cas, une promesse de rendement ou de performance. Les documents réglementaires (document d'information clé pour l'investisseur, prospectus, dernier rapport annuel), dans lesquels sont décrits les risques liés à l'investissement sont disponibles sur le site www.corum.fr/corum-eco.

CORUM Eco s'adresse en particulier aux investisseurs personnes physiques, et également aux personnes morales recherchant :

un investissement dans un OPCVM de type obligataire présentant :

- un niveau de risque de niveau 3, conforme à l'objectif d'investissement de son maître investi dans des obligations et autres titres de créance émis par des entreprises pour financer leurs activités européennes en euros ;
- sans aucune garantie du capital investi conformément aux prospectus et document d'information clé pour l'investisseur ;
- un horizon de placement long terme pouvant atteindre 8 ans ;
- ne s'adressant pas aux investisseurs personnes physiques ou morales résidant aux États-Unis ou présentant des signes d'américanité.

Informations générales

CORUM Eco est le compartiment de la SICAV CORUM Entreprises, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit français dont la société de gestion est CORUM Butler Asset Management. Le sous-dégatitaire de la gestion financière est Butler Investment Managers Limited, le dépositaire est CACEIS Bank, et le distributeur et centraliseur des ordres est CORUM Asset Management.

Les parts sont détenues en nominatif pur. La durée de placement recommandée dans CORUM Eco est de 5 à 8 ans. L'échéance du fonds interviendra le 31/12/2026. Il existe deux types de parts : les parts de distribution (D), dont les revenus potentiels seront distribués mensuellement, les parts de capitalisation (C), dont les revenus potentiels ne seront pas distribués mais capitalisés dans un objectif de plus-value. La SICAV est domiciliée au 1 rue Euler 75008 Paris.

L'objectif est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des titres de créance et instruments financiers de taux assimilés à haut rendement. Les risques liés à ce produit sont : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque de liquidité, risque de valorisation et un certain nombre de risques liés aux instruments en portefeuille. CORUM Eco est une SICAV nourricière de droit français agréée par l'AMF le 07/08/2018. Elle est investie en parts du fonds maître de droit irlandais CORUM Eco 18. La SICAV nourricière est gérée par la société de gestion de portefeuille CORUM BUTLER Asset Management (Dublin) agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. La gestion financière est sous-déleguée à la société Butler Investment Managers Limited (Londres) agréée par la Financial Conduct Authority (numéro 477024).

Conditions de souscription - Fermeture des souscriptions

Les frais de souscription sont de 5 % TTI (toutes taxes incluses), le montant maximum des frais courants, incluant les frais indirects de l'OPCVM maître, est de 1,2 % TTC.

Le fonds est valorisé deux fois par mois : le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois.

Les souscriptions reçues dans l'intervalle de deux dates de valorisation seront enregistrées à cours inconnu sur la prochaine valeur liquidative.

Le fonds est désormais fermé aux nouvelles souscriptions.

Modalités de rachat des parts

Il n'y a pas de frais de sortie. Les demandes de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par CORUM Asset Management chaque jour de transaction, soit en J- 1, avant 11 heures et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les demandes reçues après cette heure seront automatiquement placées pour le prochain jour de transaction.

Fiscalité

Chaque investisseur devra vérifier, le cas échéant auprès de son conseil, les dispositions qui lui sont applicables en fonction de sa situation personnelle. L'OPCVM maître n'étant pas établi dans le même État membre que l'OPCVM nourricier, cette situation pourrait avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier. Les informations qui suivent sont communiquées en fonction des dispositions applicables à la date de rédaction de ce document et sous réserve de toute modification législative ultérieure. La SICAV est un OPCVM "à compartiments" disposant d'une personnalité juridique distincte de celle de ses actionnaires. En application de l'article 208, 1^{er} bis A du Code général des impôts (« CGI »), cette dernière est exonérée d'impôt sur les sociétés en France sur les bénéfices réalisés dans le cadre de son objet légal.

a) Actionnaires détenant des « actions de distribution »

Le compartiment procédera au couponnage des revenus potentiels et à leur ventilation selon leur nature et leur origine. Les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales de France seront imposables, lors de la distribution par le compartiment ou de la cession ou du rachat des actions du compartiment, à la flat tax au taux de 30 % (sauf option pour une imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu) ainsi que, le cas échéant, à la contribution exceptionnelle sur les hauts de revenus (taux de 3 % ou de 4 %). Les actionnaires personnes physiques non résidentes fiscales de France ne seront pas imposables en France sur les revenus étrangers potentiels distribués par le compartiment. En application des conventions fiscales internationales, ces personnes seront, le cas échéant, soumises à l'impôt en France, au taux de 12,8 %, sur les plus-values réalisées lors des cessions de parts. Les actionnaires personnes morales seront assujettis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun (i) sur l'écart d'évaluation des parts du compartiment constaté à la clôture de l'exercice et (ii) sur les revenus potentiels distribués par le compartiment. Lors de la cession ou du rachat des parts du compartiment, la plus ou moins-value réalisée sera comprise dans le résultat de la société. La plus ou moins-value sera déterminée par différence entre le prix de cession ou de rachat et le prix d'acquisition des parts, corrigé du montant des écarts de valeur liquidative antérieurement imposés ou déduits.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la SICAV pourra être amenée à supporter, à l'étranger, une fiscalité sur les placements qu'elle y effectue, selon les modalités d'imposition de l'état de la source. L'impôt dû à l'étranger par la SICAV ne pourra pas venir en déduction de l'impôt dû en France par les actionnaires.

b) Actionnaires détenant des « actions de capitalisation »

Les actionnaires ne seront imposés que sur les plus-values réalisées lors des cessions ou des rachats de parts. Les modalités d'imposition varient selon la qualité de l'actionnaire et son lieu de résidence, conformément aux règles précédemment rappelées.

Vie sociale

Le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que l'historique de valeur liquidative de votre société sont disponibles gratuitement sur le site internet : www.corum.fr/corum-eco. Tout changement d'adresse postale, de domiciliation bancaire, d'option ou de statut fiscal, ou autre, doit être adressé à CORUM Asset Management dans les meilleurs délais, accompagné des pièces justificatives nécessaires.

Rendement escompté à l'acquisition

Le rendement escompté à l'acquisition correspond, à une certaine date, au taux d'intérêt le plus bas attendu d'une obligation. Il ne constitue pas une promesse de rendement, au regard notamment des risques de taux, de crédit, de contrepartie, de valorisation, de change, du risque lié à l'effet de levier et du fait que l'obligation pourrait ne pas être conservée en portefeuille jusqu'à sa date de maturité, mais revendue à la discrétion de l'équipe de gérants.

Ce document est une communication marketing et ne doit pas être considéré comme un conseil en investissement.



CORUM Asset Management société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP - 11000012 le 14 avril 2011, agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE. SAS au capital de 600 000 € - RCS Paris n° 531 636 546.
CORUM L'Épargne est une marque de CORUM Asset Management.

1 rue Euler, 75008 Paris - 01 53 75 87 48 - corum@corum.fr
www.corum.fr